

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 55/1964 (1964)

Artikel: L'école et la promotion sociale des jeunes gens d'origine ouvrière
Autor: Girod, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école et la promotion sociale des jeunes gens d'origine ouvrière

Nous voudrions examiner ici quelques-uns des aspects de l'action de l'école sur la « promotion sociale » des jeunes gens qui appartiennent par leur naissance aux milieux ouvriers. La notion de promotion sociale peut s'entendre en deux sens :

- a) amélioration du sort de tout un groupe (accroissement de ses ressources, renforcement de ses libertés, élévation de son degré d'instruction, etc.);
- b) passage d'un individu d'un niveau d'existence donné à un autre supérieur (meilleur salaire, prestige accru, montée en grade, changement favorable de métier, acquisition d'un supplément de culture, etc.).

Nous nous placerons ici tour à tour à ces deux points de vue, puisqu'il sera question d'abord du niveau d'instruction auquel l'école amène de nos jours l'ensemble des fils d'ouvriers, et ensuite de l'influence de leur carrière scolaire sur leurs chances de passer des couches ouvrières à une autre catégorie sociale.

Sous chacun de ces deux angles, nous nous limiterons à la présentation des résultats de quelques recherches récentes, effectuées dans le canton de Genève. Ces recherches portent pour l'essentiel sur l'ensemble d'une génération (jeunes gens et jeunes filles nés en 1942-1943, âgés donc actuellement d'un peu plus de 20 ans, et dont nous avons suivi la carrière scolaire, puis professionnelle ou universitaire, en partant de leur douzième année d'âge). Elles ont été complétées par des observations spéciales faites sur des groupes représentatifs d'adolescents appartenant à d'autres générations. Dans le présent travail, l'attention sera concentrée sur les fils d'ouvriers (sauf indication contraire, nous entendrons toujours ici par cette expression les fils de manœuvres, d'ouvriers semi-qualifiés ou qualifiés, et de contremaîtres). Nous laissons donc de côté les jeunes filles de toute origine et les jeunes gens nés dans un milieu non ouvrier. Le cas de ces catégories pourra faire l'objet de notre part, en d'autres circonstances, d'analyses analogues à celles que nous avons choisi de consacrer ici à la fraction masculine de la jeunesse d'origine ouvrière.

1. Niveau d'instruction

On sait que les retards scolaires sont très nombreux chez les enfants de tous les milieux sociaux, mais qu'ils le sont plus particulièrement chez les élèves d'origine populaire. Or, les jeunes de condition modeste, lorsque leurs études obligatoires ont été un échec, tendent à quitter l'école dès que la loi cesse de les obliger à la fréquenter. Il résulte de là qu'ils entrent en apprentissage, ou directement au travail, avec un bagage scolaire très insuffisant. Nous avons analysé déjà divers aspects de ces faits ailleurs et nous n'y reviendrons pas ici¹. Nous nous bornerons à considérer le niveau d'instruction atteint, à 20 ans, par les fils d'ouvriers.

La dernière colonne du tableau I permet de répartir les sujets en quelques grandes catégories. Environ un tiers d'entre eux (31 %) n'ont pas dépassé le 7^e degré primaire (alors qu'à la fin de leur scolarité obligatoire, à 15 ans, ils auraient dû, normalement, se trouver en 9^e secondaire). A peu près autant (29 %) ont terminé au 8^e degré (primaire ou secondaire), soit au total 60 % de jeunes qui entrent dans la catégorie des « sous-instruits » (sujets n'ayant pas atteint le dernier degré du cycle obligatoire, soit à Genève le 9^e). Le dernier tiers se compose de plusieurs petits groupes bien différents: le contingent des anciens élèves de 9^e primaire, celui des anciens élèves de l'École des arts et métiers, les élèves (ou ex-élèves) des établissements d'études techniques ou commerciales, ceux du collège supérieur, et enfin les étudiants.

A première vue, le bilan paraît désastreux, puisqu'une minorité seulement des sujets a atteint, ou éventuellement dépassé, le 9^e degré. Cependant une saine appréciation des choses suppose des comparaisons avec d'autres pays et aussi des analyses historiques. Nous n'entreprendrons pas ici des comparaisons internationales détaillées. Nous dirons simplement que celles que nous avons faites jusqu'ici tendent à établir que les taux de sous-instruction sont avant tout fonction du stade de développement économique et social atteint par les divers pays (et, en leur sein, les diverses catégories sociales). En d'autres termes, la sous-instruction est un aspect de la pauvreté et diminue avec elle. C'est ainsi que dans les régions les moins évoluées de l'Europe méridionale, la très grande majorité des jeunes

¹ Roger GIROD: *Système scolaire et mobilité sociale*. — Revue française de sociologie. 1962. N° 1.

— *Retards scolaires et orientation de la carrière des jeunes gens au terme de la scolarité obligatoire suivant les milieux sociaux*. — Etudes pédagogiques. 1959.

Idem, en collaboration avec Jean-Frédéric ROUILLER: *Milieu social et orientation de la carrière des adolescents*. — 3 cahiers. 1961-1963. Centre de Recherches. Faculté des sciences économiques et sociales. Université de Genève.

Tableau I

Niveau d'instruction, selon le genre d'activité à 20 ans
(fils d'ouvriers)

Niveau d'instruction ¹	Genre d'activité à 20 ans							Total
	Mancœuvre ou ouvrier semi-qualifié	Ouvrier qualifié ⁴	Employé (sans diplôme d'apprent.)	Employé qualifié ⁵	Cadre ⁶	Collège (div. sup.)	Université de Genève	
<i>Ecole primaire :</i>								
classes spéciales . . .	55.5	28.5	(4) ⁷	7.0	—	—	—	23.0
5e-7e degré	10.5	10.5	(3)	4.0	—	—	—	8.0
8e degré	17.0	18.0	(2)	15.0	—	—	—	14.5
9e degré	2.0	6.5	—	4.0	—	—	—	4.5
<i>Ecole des arts et métiers :</i>	—	8.0	—	4.0	—	—	—	4.5
<i>Ecoles secondaires :</i>								
8e degré ²	10.5	14.5	(3)	29.0	—	—	—	14.5
9e degré	—	12.0	(3)	27.5	—	—	—	11.5
10e-12e degré	4.5	2.0	(8)	9.5	36.5	(4) ⁷	—	9.0
13e degré	—	—	—	—	47.5	(8)	—	6.0
<i>Etudes supérieures</i>								
<i>diverses</i> ³	—	—	—	—	16.0	—	—	1.5
<i>Université de Genève :</i>	—	—	—	—	—	—	(13) ⁷	3.0
Total des cas (= 100%)	47	233	23	73	38	12	13	439

¹ Plus haute classe atteinte avant l'entrée au travail ou en apprentissage. Sont exclus du tableau les fils d'ouvriers dont la situation à 20 ans était imparfaitement déterminée du point de vue du genre d'activité (stage de nature non spécifiée hors de Genève, etc.) ou dont le niveau d'instruction était difficile à évaluer (ex-élèves d'écoles privées, etc.), soit en tout 105 cas.

² Ou exceptionnellement 7^e du Collège.

³ Etudes pédagogiques, Conservatoire, école sociale, etc.

⁴ Travaille déjà, après avoir obtenu le diplôme de fin d'apprentissage dans un métier manuel, ou est encore apprenti dans un tel métier (y compris élèves de l'Ecole des arts et métiers).

⁵ Travaille déjà, après avoir obtenu le diplôme de fin d'apprentissage dans un métier non manuel, ou est encore apprenti dans un tel métier.

⁶ Travaille, après avoir obtenu le diplôme de maturité, élèves de l'Ecole supérieure de commerce ou de l'Ecole supérieure technique, études supérieures diverses au sens de la note 3.

⁷ Les chiffres entre parenthèses ne sont pas des pourcentages, mais des nombres absolus.

entrent au travail, de nos jours encore, avec un bagage scolaire qui correspond à trois années d'études primaires, ou quatre, éventuellement cinq ou six, tandis que dans les pays les plus industrialisés, par exemple les Etats-Unis, actuellement, quelque 8 % seulement

d'une génération de jeunes passe à la vie pratique sans avoir atteint l'équivalent de notre 9^e degré secondaire. Il y a un peu plus de dix ans, cette arrière-garde représentait, aux Etats-Unis, environ 14 % d'une génération nouvelle; il y a environ 30 ans, elle était de l'ordre de 40 %, soit, comme nous allons le voir un peu plus bas, un taux très comparable à celui que l'on enregistre à Genève à l'heure actuelle en considérant non pas les fils d'ouvriers seulement, mais toute une génération. Autant qu'on en puisse juger par la documentation disponible, cette dernière proportion doit se retrouver aussi, grosso modo, dans des pays comme la France.

A long terme, l'élévation du niveau d'instruction des masses est évidente dans tous les pays évolués. Au milieu du XIX^e siècle, dans le canton de Genève, seule une petite partie de la jeunesse masculine (le quart environ) demeurait à l'école après 10-12 ans. A cet âge, les élèves se trouvent de nos jours, en principe, au 5^e-7^e degré primaire¹. En bref, la masse des garçons ne dépassait pas alors un niveau d'études tout à fait élémentaire (les données font défaut en ce qui concerne les filles). Aujourd'hui, une génération (filles et garçons) se répartit de la manière suivante selon le niveau d'instruction, à 20 ans: se sont arrêtés au 7^e degré ou avant, 19,5 % ; au 8^e (primaire ou secondaire), 23 %; au 9^e, 18,5 %; ont atteint les degrés secondaires supérieurs (écoles professionnelles comprises), 33,5 %; sont entrés à l'Université, 5,5 %. Cela montre qu'aujourd'hui les quatre cinquièmes d'une génération dépassent le 7^e degré.

Ce progrès à long terme peut toutefois être interrompu pendant plus ou moins longtemps par des reculs ou du moins des moments de stagnation. Il n'est pas exclu que la région de Genève ait connu récemment une telle phase. Le problème, en tout cas, mériterait d'être examiné de près, à en juger d'après certains indices. Il n'existe malheureusement pas de données rétrospectives sur le niveau d'instruction des jeunes de naguère (plus haut point atteint avant d'entrer en apprentissage ou au travail). Cependant, les échecs scolaires sont la cause la plus immédiate de la sous-instruction, du moins dans les pays où l'obligation scolaire est appliquée complètement, et où l'adolescent ne peut passer à la vie active avant d'avoir atteint le degré où se terminent, normalement, les études obligatoires (à Genève, le 9^e) que s'il a doublé une ou plusieurs classes, ou est en retard pour quelque autre raison. Or, la fréquence des retards scolaires a eu tendance à augmenter au cours des années 1957 (60,5 % des jeunes gens et jeunes filles de 15 ans avaient alors un an ou plus

¹ Roger GIROD: *Niveaux d'instruction et inégalités intellectuelles, à Genève, de 1809 à 1845*. Annales, 1962. N° 3;

— *Le recul de l'analphabétisme dans la région de Genève, de la fin du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle*. Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel. 1963.

de retard scolaire) à 1962 (69,0 %), selon les archives de l'Office cantonal de la formation professionnelle. Certaines indications montrent que ce recul est peut-être enrayé et qu'une amélioration s'est amorcée en 1962 et 1963¹.

Ces faits, à première vue, pourraient s'expliquer assez facilement par référence à l'expansion économique et démographique ultra-rapide du canton de Genève. Cette expansion multiplie le nombre d'élèves à enseigner à un rythme que les autorités scolaires ont de la peine à suivre en ce qui concerne le développement de l'appareil éducatif, d'autant plus que beaucoup de recrues possibles de la profession enseignante sont sans doute attirées par des occupations plus lucratives.

Il faudrait pouvoir étudier avec soin l'évolution qui s'est produite en ce qui concerne la fréquentation des niveaux d'instruction moyens (école primaire complète, école secondaire classique, écoles techniques, etc.). Les points de repère font encore à peu près complètement défaut et les comparaisons demeureront d'ailleurs toujours difficiles, en raison de l'évolution de la nature même de certains des enseignements donnés à ces niveaux.

Nous terminerons donc cette partie en nous bornant à quelques observations au sujet des étudiants. Ces observations laisseront de côté la question de l'accroissement du pourcentage de fils d'ouvriers qui font des études supérieures, phénomène qui reste à peu près entièrement à étudier en ce qui concerne notre pays². Elles concerneront le pourcentage d'étudiants d'origine ouvrière par rapport au total des étudiants. Si l'on s'en tient au sexe masculin, ce pourcentage est de 18 %. En considérant étudiants et étudiantes de la génération née en 1942-43 (du moins ceux qui se sont immatriculés à l'Université de Genève dès le semestre d'hiver 1962-1963), ce pourcentage tombe à 13 %³. Il est néanmoins bien supérieur à celui que nous avons enregistré lors d'une enquête précédente qui a porté sur les étudiants et étudiantes suisses appartenant à des familles

¹ *Recensement des élèves de l'enseignement public du canton de Genève*. Fin 1963. Département de l'instruction publique. Service de la recherche. Section de sociologie. Par MM. W. Hutmacher et M. Flegenheimer. Document photocopié.

² Voir toutefois quelques points de repères se rapportant à la première partie du XIX^e siècle dans *Niveaux d'instruction et inégalités intellectuelles à Genève, de 1809 à 1845*, op. cit.

³ Nous ne nous occupons ici que des jeunes gens et jeunes filles qui sont déjà à l'Université à 20 ans. D'autres, à cet âge, sont encore à l'école secondaire. Leur proportion n'est pas la même selon les milieux. Il est probable aussi que le pourcentage de ces collégiens qui entreront à l'Université variera selon l'origine. Ces immatriculations tardives peuvent modifier le rapport numérique entre étudiants d'origine ouvrière et total des étudiants. Cependant des calculs faits d'après différentes hypothèses nous ont montré qu'il paraissait peu probable que l'ordre de grandeur du pourcentage exprimant ce rapport change beaucoup.

domiciliées à Genève (8 % d'enfants d'ouvriers). Ce pourcentage était lui-même en progression par rapport à celui qui avait été enregistré en 1953, à l'occasion d'une enquête faite par une élève de l'École d'études sociales (3 %).

En définitive, ce qui précède indique que si le niveau d'instruction de l'ensemble des enfants d'origine populaire tend à s'élever en fonction de l'évolution historique à long terme, la période actuelle n'est sans doute pas marquée par une accélération de ce mouvement en ce qui concerne le gros des jeunes de cette catégorie. Nous voulons parler de ceux qui ne parviennent pas à terminer les neuf degrés que compte normalement la scolarité obligatoire. En revanche, les enfants d'ouvriers qui réussissent à pénétrer dans l'enseignement secondaire et à y faire bonne figure ont des chances accrues de faire des études de niveau supérieur. Nous l'avons constaté, du moins, à propos des étudiants proprement dits.

2. Mobilité sociale

Les deux tiers des fils de travailleurs manuels ont eux-mêmes des activités de type ouvrier à 20 ans. Les autres se répartissent par petits contingents entre les diverses catégories d'activités non manuelles. C'est là ce qui ressort du tableau II. Celui-ci appelle peut-être encore quelques observations. Il convient de noter tout d'abord que les ouvriers « semi-qualifiés » (ceux qui ne sont ni manœuvres, ni détenteurs d'un diplôme d'apprentissage) n'ont pas pu être classés de la même façon dans le cas des chefs de famille que dans celui des jeunes gens. Il en résulte que certains mouvements de mobilité sociale qui ont leur importance sont estompés (notamment, père semi-qualifié — fils qualifié). Cette réserve faite, considérons le cas des fils de manœuvres. La majorité d'entre eux sont devenus ouvriers qualifiés (ou sont encore en apprentissage dans une branche manuelle). Quelques-uns seulement ont un travail non qualifié ou semi-qualifié. Les autres sont des employés, rarement des cadres. Aucun n'est entré à l'Université. L'un ou l'autre des très rares fils de manœuvres qui se trouvent encore au Collège à 20 ans y parviendra peut-être. De toute façon, cela ne modifiera guère la distribution d'ensemble. Celle-ci peut se résumer ainsi: 8 fils de manœuvres sur 10 environ deviennent eux-mêmes travailleurs manuels (mais généralement qualifiés); à de rares exceptions près, les autres deviennent employés.

Le sort des fils d'ouvriers est assez sensiblement différent: 6 sur 10 sont eux-mêmes ouvriers (qualifiés le plus souvent), les autres se partagent entre les fonctions d'employés, et celles de cadres, ou font des études supérieures.

Tableau II.
Mobilité sociale (fils d'ouvriers)

Situation du chef de famille	Activité du jeune homme à 20 ans ^a							Total des cas (= 100 %)
	Mancœuvre ou ouvrier semi-qualifié	Ouvrier qualifié	Employé (sans diplôme d'apprentissage)	Employé qualifié	Cadre	Collège (div. sup.)	Université de Genève	
Mancœuvre	13.5	65.0	2.5	15.0	2.0	2.0	—	118
Ouvrier (semi-qualifié ou qualifié) ¹	11.5	48.5	7.5	17.0	9.5	2.5	3.5	373
Ensemble	12.0	52.5	6.0	16.5	8.0	2.5	2.5	491

¹ Y compris contremaître.

^a Même classification que Tableau I.

A titre de points de comparaison, les données du tableau III fournissent certaines indications utiles.

Tableau III
Mobilité sociale (jeunes hommes, tous les milieux d'origine) ¹

Situation du chef de famille	Activité du jeune homme à 20 ans				Total des cas (= 100 %)
	Mancœuvre ou ouvrier semi-qualifié	Ouvrier qualifié	Employé ou cadre	Collège (div. sup.) ou Université de Genève	
Mancœuvre ou ouvrier	12.0	52.5	30.5	5.0	491
Classes moyennes, employé, cadre ou dirigeants	5.0	32.5	40.0	22.5	465
Ensemble	8.5	43.0	35.0	13.5	956

¹ Mêmes classifications que tableaux précédents.

A 20 ans, un bon tiers des jeunes hommes issus des classes moyennes et des autres couches non ouvrières ont des activités manuelles. Il s'agit principalement de fils d'artisans, petits commerçants, agriculteurs ou employés. Les jeunes gens qui font, à cet âge, des études pré-universitaires ou universitaires sont à peu près 4-5 fois plus nombreux dans les classes non ouvrières que parmi les fils d'ouvriers.

L'école a sur tous ces mouvements une influence profonde, qui se conjugue de manière complexe avec celle d'autres facteurs. L'idéal serait évidemment d'étudier avec les nuances nécessaires les corrélations de tous ces facteurs, que nous classerons en quatre grands groupes :

- a) la personnalité de l'élève (niveau intellectuel, santé, attitude par rapport aux études, aptitudes scolaires, etc.);
- b) le milieu familial (ressources, culture, etc.);
- c) l'école (le système scolaire comme tel, dont la structure — types d'écoles, règles de passage, etc. — a une action certaine sur l'orientation de la carrière des jeunes, les programmes, le nombre et la valeur pédagogique des maîtres, le « climat » psychologique de la classe, etc.);
- d) la société elle-même (évolution de l'emploi, niveau et forme d'instruction qui doivent correspondre, normalement, à chaque genre d'activité économique et de condition sociale, selon l'opinion publique, importance attachée par celle-ci et par les autorités à l'école, etc.).

3. Carrière scolaire, milieu familial et situation à 20 ans

Nous voudrions étudier ici quelques-uns — un ou deux seulement — des rapports dont il vient d'être question. Tous les facteurs que nous avons énumérés agissent sur l'orientation de la carrière des individus, orientation de leur carrière scolaire d'abord, puis de leur carrière dans la vie active. Examinons d'abord dans quelle mesure la première de ces deux parties de la carrière des individus détermine la seconde. Nous ne pouvons traiter l'ensemble de cette question d'après nos données; celles-ci apportent simplement certaines indications sur la relation entre la nature des études faites par les jeunes hommes d'origine ouvrière et leurs activités à 20 ans, au début de leur trajectoire dans la société adulte. D'une certaine façon, cette relation ressort assez bien du tableau I. Dans un autre travail, nous l'avons analysée plus en détail, en distinguant trois moments: le retard scolaire des sujets à 12 ans, leur genre d'études et leur retard

scolaire à 15 ans, et enfin, comme dans le présent tableau I, le niveau d'instruction atteint par eux avant l'entrée en apprentissage ou au travail¹. Nous avons alors constaté que les adolescents qui terminent leurs études à l'école primaire, et non dans une école secondaire, sont voués aux métiers manuels, à assez peu d'exceptions près².

Leur niveau d'instruction influe sur leur carrière professionnelle (dans les limites de nos observations) en ce sens surtout que ceux qui ont le bagage scolaire le moins complet (exemple: élèves des classes spéciales, etc.) sont plus souvent que les autres embauchés dans les métiers les plus rudes, ceux qui se pratiquent principalement en plein air, et dont le bâtiment est le meilleur exemple. En outre, qu'ils entrent dans un de ces métiers ou dans un autre, ces mêmes adolescents risquent de demeurer des ouvriers non qualifiés. Cependant, même pour eux, ce risque est assez limité. La haute conjoncture et l'afflux de main-d'œuvre étrangère dans les professions les moins qualifiées sont sans doute pour beaucoup dans ce fait. De toute façon, 26 % environ des fils d'ouvriers qui avaient terminé leurs études dans les classes spéciales étaient devenus manœuvres ou ouvriers semi-qualifiés à 20 ans, les autres étaient ouvriers qualifiés (ou apprentis), parfois employés. La proportion des manœuvres et ouvriers semi-qualifiés tombe à environ 14 % pour les fils d'ouvriers qui n'ont pas dépassé les 5^e-7^e degrés des classes primaires ordinaires et à 13 % pour ceux qui ont terminé leurs classes au 8^e degré primaire. Pour ceux qui ont passé à la vie active à partir du 9^e degré primaire, ou des différents degrés secondaires (8^e, 9^e, 10^e, etc.), ce pourcentage oscille autour de 5 %. Les fils d'ouvriers qui terminent leurs études obligatoires dans le primaire sont presque tous des retardés scolaires et leur retard est très souvent déjà acquis à 12 ans ou même bien avant. A 12 ans, 60 % des fils d'ouvriers ont déjà un an ou plus de retard. A 15 ans, la proportion est de 77,5 %. Ces retardés se divisent en deux groupes, le plus important est formé d'élèves des écoles primaires (51,5 %), l'autre (26 %) d'élèves des écoles secondaires. Le plus souvent, les élèves qui finissent leur dernière année de scolarité obligatoire à l'école primaire avec un an ou plus de retard (c'est-à-dire dans les classes spéciales, en 7^e, en 8^e, parfois en 6^e, etc.) quittent l'école dès 15 ans. Quelques-uns y demeurent davantage et combent plus ou moins leur retard. De toute façon, un peu plus

¹ *Family background and income, school career and social mobility of young males of working-class origin.* A Geneva survey. A paraître dans *Acta Sociologica*. Copenhague.

² Les exceptions représentent de 9 % dans le cas des adolescents qui entrent dans la vie active à partir des classes spéciales, à environ 20 % pour ceux qui y entrent à partir des classes de 8^e ou de 9^e primaire. Il s'agit d'employés, qualifiés ou non, mais, par définition, jamais de cadres.

de 45 % des fils d'ouvriers passent à la vie active (apprentissage ou travail) à partir du 8^e degré primaire ou d'un degré inférieur (tableau I).

Ceux qui parviennent à pénétrer dans une école secondaire (moderne ou classique) ont des débouchés plus variés, surtout, évidemment, s'ils dépassent le cap de la division inférieure. S'ils ne vont pas au-delà du 8^e degré secondaire, ou du 9^e, ils ont deux chances sur cinq à peu près de devenir employés (et aucune de devenir cadres). Ceux qui poursuivent leurs études plus loin constituent les jeunes cadres et étudiants d'origine ouvrière dont nous avons vu plus haut la proportion par rapport au total des fils d'ouvriers. Le taux de mobilité sociale des fils d'ouvriers les plus brillants à l'école est mis en évidence par les quelques données que voici.

Tableau IV

Taux de mobilité sociale des fils d'ouvriers qui étaient à l'école secondaire à 15 ans

Situation scolaire à 15 ans	Activité du jeune homme à 20 ans					Total des cas (= 100 %)
	Manœuvre ou ouvrier	Employé qualifié ou sans diplôme	Cadre	Collège de Genève (div. sup.)	Université de Genève	
<i>Collège de Genève :</i>						
pas de retard	4.0	23.0	23.0	—	50.0	22
un an de retard ¹	12.5	33.5	12.5	41.5	—	24
<i>Collège moderne :</i>						
pas de retard	42.0	21.5	31.5	1.5	3.5	60
un an de retard	58.5	33.5	7.0	1.0	—	96

¹ Ou exceptionnellement deux.

Même pour les élèves du Collège classique qui n'ont aucun retard à 15 ans (petit groupe de rescapés qui ne compte que 5 % du total des enfants d'ouvriers, donc la « crème des crèmes », la moitié supérieure du premier décile pour parler comme les spécialistes des

tests), les chances de faire des études supérieures ne sont que de 50 %. Elles tombent à rien ou presque pour les autres catégories du tableau IV.

Les fils d'ouvriers qui ont fréquenté la division inférieure du Collège classique ne deviennent cependant que très exceptionnellement ouvriers. La plupart sont destinés à des fonctions techniques ou d'administration. Les futurs ouvriers sont plus nombreux parmi les élèves du Collège moderne. Ceux-ci perdent presque toutes leurs chances de devenir cadres, pour peu qu'ils ne terminent pas leur scolarité obligatoire sans retard, ce qui est une performance remarquable (permise seulement à 22,5 % des fils d'ouvriers, c'est-à-dire même pas tout à fait le premier quartile) étant donné la grande fréquence des échecs.

Dans l'étude dont nous avons parlé plus haut, nous avons examiné l'influence de certaines caractéristiques du milieu familial sur l'orientation de la carrière des sujets avant et après 15 ans. Au nombre de ces caractéristiques figure en premier lieu le revenu. En moyenne, celui-ci varie bien entendu d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre: 2900 francs par mois pour les ménages appartenant aux couches dirigeantes, 1950 pour celles de cadres, 1470 pour celles d'artisans, d'agriculteurs, de petits et de moyens commerçants, 1370 pour celles d'employés, 1315 pour celles d'ouvriers qualifiés, 1020 pour celles des ouvriers semi-qualifiés et des manœuvres¹. L'inégalité des ressources ainsi considérée est en corrélation évidente avec la disparité des tendances de l'orientation des carrières des jeunes selon le milieu d'origine. Cependant, lorsque l'on considère exclusivement les enfants d'ouvriers et que l'on compare, du point de vue des ressources familiales, ceux qui deviennent apprentis manuels et ceux qui deviennent élèves de la division supérieure du Collège classique, le rôle du facteur financier apparaît assez réduit, en ce sens que les familles ouvrières dont proviennent les collégiens ne sont pas forcément plus à leur aise que celles dont sont issus les apprentis manuels. Cela résulte d'une enquête spéciale que nous avons effectuée sur deux groupes représentatifs de fils d'ouvriers nés en 1943-1947, l'un formé d'apprentis manuels et l'autre d'élèves des classes supérieures du Collège de Genève. Les résultats de cette enquête sont exposés dans le texte précité (*Family background...*, etc.). La répartition des deux groupes est la suivante, selon le revenu familial annuel:

¹ Moyennes calculées d'après les données établies par la Section de sociologie du Service de la recherche du Département de l'instruction publique de Genève. Nous remercions M. W. Hutmacher, directeur de cette section, de nous avoir autorisés à les utiliser. Se rapportent au revenu total du ménage, en 1963.

Tableau V
Revenu familial

<i>Revenu annuel de :</i>	<i>Fils d'ouvriers</i>	
	<i>Apprentis manuels</i>	<i>Collégiens (div. sup.)</i>
Moins de 10 000 francs	10	14
10 000 - 15 000 francs	51	38
15 000 - 20 000 francs	31	35
20 000 francs et plus	8	13
Total des cas (= 100 %)	77	69

Il y a une certaine différence, mais pas aussi considérable que nous ne l'aurions cru. Des analyses (se rapportant soit aux deux groupes ci-dessus, soit à l'ensemble des fils d'ouvriers de la génération 1942-1943) relatives à divers indices de confort (grandeur et équipement du logement, appareils ménagers, auto, télévision, téléphone) tendent à faire apparaître que les familles ouvrières dont les enfants font des études secondaires supérieures, ou universitaires, diffèrent davantage du reste des milieux ouvriers par le mode de consommation — c'est-à-dire le style de vie — que par le montant des ressources. Ces familles semblent avoir la préoccupation d'être aussi bien logées que possible, mais se privent plus volontiers que les autres de la télévision, par exemple. Voici un ou deux exemples :

Tableau VI
Mode de consommation

<i>Pourcentage des familles possédant l'élément de confort indiqué¹</i>	<i>Fils d'ouvriers</i>	
	<i>Apprentis manuels</i>	<i>Collégiens (div. sup.)</i>
chambre de bains	85	90
réfrigérateur	76	90
auto	44	55
télévision	32	17

¹ Il s'agit toujours de familles ouvrières. 85 signifie par exemple que dans 85 % des cas, la famille des apprentis d'origine ouvrière compris dans notre enquête avait un appartement avec chambre de bains; 90 signifie que c'était le cas de 90 % des familles de collégiens d'origine ouvrière, etc.

L'indication est fragile, mais elle est complétée par les observations que nous avons pu faire au sujet de l'ascendance de la famille, du genre d'activité de la mère, de son niveau d'instruction et de celui de son époux. Là encore, nous nous bornerons à quelques exemples, en renvoyant le lecteur à notre autre étude pour plus de détails.

Tableau VII
Caractéristiques sociales et culturelles de la famille

<i>Pourcentage des familles présentant la caractéristique indiquée¹ :</i>	<i>Fils d'ouvriers</i>	
	<i>Apprentis manuels</i>	<i>Collégiens (div. sup.)</i>
Grand-père paternel appartenant aux couches non manuelles	18	39
Grand-père maternel appartenant aux couches non manuelles	14	45
Père ayant fréquenté une école secondaire	28	59
Mère ayant fréquenté une école secondaire	29	53

¹ Même mode de calcul que tableau VI.

Ces différences sont fort nettes. Elles confirment que les classes ouvrières comprennent des milieux socio-culturels qui ne se ressemblent pas à tous égards. Les observations faites plus haut à propos des tendances propres aux fils de manœuvres par opposition à celles que l'on enregistre pour les fils d'ouvriers ont un peu la même portée, quoique le niveau de qualification soit lié, plus ou moins directement, autant avec les ressources matérielles qu'avec le style de vie.

Les facteurs (indices de bien-être matériel et de style de vie) que nous venons de passer en revue agissent autant sur la carrière scolaire des adolescents que sur leur orientation professionnelle au sortir de l'école. C'est ainsi, pour nous en tenir à un seul exemple, que les fils de manœuvres ont seulement 7 chances sur 100 de terminer leurs études obligatoires au 9^e degré d'une école secondaire, alors que les fils d'ouvriers semi-qualifiés ou qualifiés en ont 20 sur 100. Mais, en outre, les fils de manœuvres qui se trouvent au 9^e degré secondaire à 15 ans ont deux fois moins de chances de s'orienter ensuite vers les fonctions de cadres, ou vers les études supérieures que les fils d'ouvriers qui sont dans la même situation au terme de la scolarité obligatoire.

Ce deuxième effet de l'action du milieu familial (effet sur l'orientation après 15 ans) est sensible surtout en ce qui concerne les adolescents qui terminent leur scolarité obligatoire dans les écoles secondaires. En revanche, le milieu familial a peu d'influence sur le genre d'activité vers lequel s'orientent après 15 ans ceux qui finissent leurs études obligatoires, généralement avec du retard, à l'école primaire. Nous avons noté plus haut les débouchés de ces adolescents. Cependant, selon les caractéristiques de la famille, la fréquence de ces cas varie beaucoup: 71% de fils de manœuvres sont dans des classes primaires à 15 ans, contre 52 % de fils d'ouvriers semi-qualifiés ou qualifiés.

L'analyse de l'action, avant et après 15 ans, des autres facteurs évoqués plus haut va dans le même sens: plus la famille est proche du prototype prolétarien, moins l'enfant a de chances de se sentir à l'aise à l'école et de profiter de ses années d'études obligatoires, plus il est désavantagé en outre, après celles-ci, par rapport aux adolescents qui ont le même niveau d'instruction que lui. Inversement, plus la famille ouvrière tend à se conformer au modèle bourgeois par certains traits de son style de vie, plus l'enfant a de chances de ne pas échouer irrémédiablement dans ses études obligatoires et de passer ensuite, grâce aux établissements secondaires supérieurs, dans le milieu des cadres ou celui des dirigeants.

4. Conclusion

La description qui précède est très sommaire. Elle présente des lacunes, particulièrement au sujet de l'évolution du taux de fréquentation des écoles techniques, etc., par les fils d'ouvriers. Malgré tout, quelques faits majeurs s'en dégagent, qui retiendront peut-être l'attention de certains pédagogues. Ces faits nous paraissent en particulier mettre assez bien en évidence l'importance relative des problèmes qui se rapportent au rôle de l'école dans la promotion sociale des enfants d'ouvriers pris collectivement et, d'autre part, des problèmes qui ont trait à son influence sur les passages du milieu ouvrier à un autre.

L'attention de l'opinion publique est concentrée presque exclusivement sur cette deuxième catégorie de problèmes, et, d'une manière plus générale, sur l'élargissement du champ de recrutement des cadres. Il ne saurait être question de sous-estimer la grande utilité de toutes les mesures visant à augmenter le nombre des cadres, c'est-à-dire des spécialistes de tout genre, dont l'action déterminera pour une large part le rythme de développement de la société de demain. Loin de nous également l'idée de contester la portée des mesures de démocratisation destinées à faire dépendre toujours davantage

l'accès à ces fonctions des aptitudes et des goûts des adolescents, et de moins en moins de leur condition sociale. Nous avons noté avec satisfaction que certains progrès s'étaient déjà manifestés à cet égard.

Mais ces aspects de la démocratisation des études nous paraissent être secondaires par rapport à l'action à mener pour donner à la masse des jeunes d'origine ouvrière — spécialement à ceux qui deviendront eux-mêmes ouvriers — plus de chances d'accéder à un niveau d'instruction satisfaisant. C'est là la grande œuvre de démocratisation que s'est assignée l'école publique depuis sa création. Nous avons relevé qu'elle avait déjà contribué par là à produire une élévation considérable du niveau d'instruction de la jeunesse. Cependant, il reste énormément à faire, puisque la *grande majorité* des fils d'ouvriers ne parviennent pas à finir leurs études obligatoires au degré normal et que, *de ce fait*, les deux tiers d'entre eux entrent dans la vie active à partir de degrés qui ne dépassent pas le 8^e, et, souvent, le 7^e. Presque toujours, ces jeunes deviennent eux-mêmes ouvriers, comme d'ailleurs certains de leurs camarades qui ont une formation scolaire plus complète. Actuellement, ils ont même en général la possibilité d'être ouvriers qualifiés. Il reste cependant à savoir dans quelle mesure l'insuffisance de leur degré d'instruction ne les handicape pas à d'autres égards, en limitant leur compréhension des problèmes qui se posent à eux dans la conduite de leur vie strictement personnelle, dans leur participation à la vie civique, aux activités culturelles de la collectivité, etc. Le nier revient à refuser toute signification aux études destinées aux adolescents sortis de la prime enfance. En effet, si la vie des sujets qui font, à l'âge du cycle moyen (vers 10-15 ans) des études satisfaisantes, n'est pas, à certains égards, améliorée par rapport à celle des sujets dont l'instruction demeure plus fruste, alors, à quoi bon le cycle? Si l'on croit à son importance, il convient de l'aménager de façon qu'il corresponde mieux aux possibilités réelles de la masse des enfants, particulièrement de ceux qui proviennent de foyers à ressources limitées. Nous parlons ici de ressources matérielles, sans doute, mais aussi et surtout de ressources culturelles. C'est dire que les bourses et autres formes d'aide financière doivent être complétées par des formules destinées à stimuler chez les enfants en cause le sens de l'activité intellectuelle, à les aider à faire leur devoir, et à combler leur retard éventuel.

Roger GIROD

professeur à l'Université de Genève
en collaboration avec Firouz Tofigh.